

## Stage d'internat en centre hospitalier général

*Les hôpitaux généraux ou « périph » proposent des stages aux internes spécialité pharmacie hospitalière ou biologie médicale.*

De taille plus modeste que les CHU, la formation prodiguée semble au moins équivalente.

La principale différence repose sur la perte de la partie universitaire. Pas de MCU-PH ni PU-PH. Le chef de service est PH. On trouve des praticiens attachés, des contractuels, des assistants spécialistes (AS).

Les équipes sont très dynamiques, réactives, très attachées à un échange clinico-biologique ou clinico-pharmacologique. La perte du « U » ne signifie pas la perte de la curiosité, de l'innovation, de la perpétuelle amélioration des pratiques et des connaissances. Les équipes publient posters et articles.

^ ref, un stage en « périph » ne vous sera que profitable !

### Exemple du stage de biologie polyvalente

Les intérêts sont nombreux. En plus de ceux décrits en introduction, vous aurez souvent la responsabilité d'un secteur. Considéré comme un futur biologiste, vous participez aux réunions de service, apprenez les bases du management d'équipe. Vous aurez une vision plus globale de la gestion d'une équipe et d'un laboratoire.

Cependant, la pérennité des laboratoires de CH de faible activité est souvent discutée. Pour faire face aux mutations engagées depuis la réforme ^ allereau, les biologistes réorganisent leur service et investissent pour l'avenir.

Didier RAFFENOT, chef de service du secteur microbiologie au CH de Chambéry, répond à nos questions :

#### 1- Pouvez-vous nous décrire l'activité de votre secteur ?

« Le laboratoire de biologie du centre hospitalier de Chambéry est composé de deux services qui partagent le secteur pré-analytique et un centre de prélèvement. Le SIL (système informatique des laboratoires) est également commun ce qui permet la création d'un dossier biologique unique lors de la réception des échantillons d'un patient facilitant ainsi l'interprétation des résultats dans la globalité.

Le service dont j'ai la responsabilité prend en charge l'hématologie, l'hémostase, la microbiologie.

A côté des analyses dites de « routine », chaque secteur réa-

lise des analyses plus spécialisées.

En hématologie, la lecture des myélogrammes représente une part importante de l'activité, à laquelle les internes sont associés s'ils souhaitent se former. Une plateforme de cytométrie en flux complète ce plateau technique spécialisé. Le laboratoire d'hémostase quant à lui intervient dans la prise en charge des maladies hémorragiques (le CHG est centre d'hémophilie) et thrombotiques en réalisant la majorité des examens nécessaires au diagnostic et au suivi de ces pathologies.

Enfin, le secteur de microbiologie (bactériologie, virologie, parasitologie) s'appuie sur une importante plateforme de biologie moléculaire.

L'ensemble des activités est accessible aux internes.

Les autres domaines de la biologie médicale (biochimie, pharmacologie-toxicologie, immunologie) sont pris en charge par l'autre service.

Sur un autre site, un laboratoire de génétique chromosomique complète le plateau technique. »

#### 2- Quelle est la composition de votre équipe ?

« Nous sommes 4 biologistes à temps plein : 2 praticiens hospitaliers, 1 assistant, et 1 interne. Au niveau technique, 13 à 14 techniciens de laboratoire traitent les analyses.

Nous assurons une activité 24h/24 »

# CURSUS



### 3- Rôle de l'interne ?

« L'interne est là pour se former avant tout. Il est intégré en fonction de ses compétences dans le fonctionnement du laboratoire. Il participe à ce titre à la prise en charge des analyses avec les autres biologistes. Il peut-être chargé de réaliser des projets (installation de nouveaux automates, test de nouveaux réactifs, posters, accréditation,...).

A côté de ses obligations de service, l'interne est autonome et gère son emploi du temps.

Le centre de prélèvements lui est accessible s'il le souhaite. »

### 4- Comment faites-vous face aux obligations de la réforme de la biologie ? Comment pérennisez-vous votre activité ?

« Nous sommes bien sur engagés dans la démarche d'accréditation, appuyés pour cela par un consultant externe. Par ailleurs, comme beaucoup d'hôpitaux, nous travaillons sur la réorganisation de notre activité avec d'autres hôpitaux limitrophes. »

### 5-Votre avis sur le devenir de notre profession ? Des conseils pour vos futurs collègues ?

« La réforme de la biologie médicale est une chance pour notre profession.

L'accréditation obligatoire des L<sup>M</sup> en est un élément important. Elle doit être vécue non pas comme une contrainte mais comme un processus dynamique qui conforte notre

activité auprès des prescripteurs et des patients en apportant la preuve notamment de la qualité des analyses que nous réalisons.

Pour nous biologistes, c'est un élément important de questionnement quotidien sur notre activité, un formidable outil d'amélioration continue.

Pour les internes, ce doit être une opportunité pour comprendre, connaître le fonctionnement et les atouts d'un laboratoire de biologie médicale pour mieux s'y intégrer.

Par la reconnaissance de l'aspect « médical » de la profession, la réforme replace l'acte de biologie dans le parcours de soins et le biologiste comme un acteur important du diagnostic et du suivi médical. Cela doit nous conduire à « sortir » encore plus de nos laboratoires pour rencontrer les médecins et les accompagner dans la prise en charge des patients.

Nos établissements hospitaliers généraux de « taille humaine » sont particulièrement adaptés pour développer cette relation clinico-biologique.

Je pense que c'est un aspect important de l'avenir de notre profession, quel que soit le mode d'exercice. »

S.M.